



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 10/11/2022
Reçu en préfecture le 10/11/2022
Affiché le
ID : 015-211500855-20221109-2022_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

CANTAL

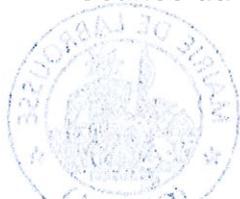
Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Séance du 09 novembre 2022



Délibération : N° 2022-39

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, THER Benoît, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, Mmes CHASSAGNE Chrystel, MALGOUZOU Nathalie, TOURLAN Anne, AMARAL Emmanuelle

Absent(s) :

PUYBOUFFAT Delphine,

Secrétaire de séance :

BENOIT THER

VERSEMENT PARTICIPATION PROJET CLASSE CULTURELLE - COLLEGE LA PONETIE

DELIBERATION

Le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier de demande de soutien financier du collège de la Ponétie pour la classe culturelle du collège.

Dans le cadre de leur projet, ils ont besoin d'un soutien financier afin de limiter l'impact au maximum de la participation des familles.

Cette participation concerne 3 élèves qui sont domiciliés sur la commune.

Un montant subventionnable est accordée chaque année par l'assemblée délibérante au collège de la Ponétie et qui est distribué au besoin.

DECISION

Après délibération, le conseil municipal à la majorité des membres présents

DECIDE :

- d'accorder 20 € par enfants de la commune concernés soit 60 € au collège de la ponétie pour la classe culturelle

pour l'année 2022

Pour : 14 Contre : 13 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le 09 novembre 2022

Reçu en Préfecture

le 10 novembre 2022

Publié ou notifié

le 10 novembre 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 09 novembre 2022

Le Maire

Gérard PRADAL

